

PROGRAMME DE FORMATION : MANIPULATION EXTINCTEURS



- Formation en intra-entreprise (dans vos locaux, dates à votre convenance).

Objectif de la formation :

Cette formation a pour objectif de permettre à l'ensemble du personnel de l'entreprise, de mettre en œuvre les moyens de premier secours de lutte contre l'incendie, à leur disposition pour lutter contre un début d'incendie, ainsi que d'appliquer les consignes de sécurité de l'établissement.

Public :

- L'ensemble du personnel de l'établissement.

Compétences développées :

- Être capable d'utiliser les moyens de première intervention mis à disposition pour lutter contre un début d'incendie.
- Être capable d'appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation.

Moyens pédagogiques :

- Formation en salle, et en extérieur avec un apport théorique et pratique sur les moyens de lutte contre l'incendie à leur disposition. Exercice sur générateur de flammes.

Organisation de la formation :

Prérequis : Aucun prérequis nécessaire

Durée de la formation : 1h30

Effectifs :

Effectif minimum : 1 apprenant

Effectif maximum : 10 apprenants

Programme :

Formation théorique : 40 %

Connaissance des consignes de sécurité, des procédures internes et des risques spécifiques :

- L'organisation de la lutte contre l'incendie ;
- Les consignes générales et spécifiques.

Naissance et évolution d'un feu :

- Les causes d'incendie ;
- Le triangle du feu ;
- Les classes de feu ;
- Les procédés d'extinction.

Les moyens d'extinction :

- Les différents types d'extincteurs et les agents extincteurs ;
- Principe de fonctionnement, méthodologie d'utilisation et champs d'utilisation des extincteurs.

Les facteurs aggravants :

- Les fumées.

Conduite à tenir en cas d'alerte incendie et d'évacuation :

- Schéma de l'évacuation ;
- Plan d'évacuation.

La prévention des incendies :

- Règles de prévention.

Partie Pratique : 60%



TB formation Organisme de formation

Exercice d'extinction sur feux réels :

- Mettre en œuvre un extincteur à eau pulvérisée avec additif de 6 litres à pression auxiliaire ;
- Mettre en œuvre un extincteur CO2 à pression permanente.

Responsable pédagogique : Thierry BIDAUX

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signé par le formateur.